

La reformulation *c'est-à-dire* une stratégie cognitivo-discursive obligée en politique ?

Simona Ruggia

Bases, Corpus et Langage

Université Nice Sophia-Antipolis, CNRS, MSH de Nice.

Introduction

Espace de persuasion, le discours politique représente un genre discursif dans lequel la composante argumentative et notamment la reformulation jouent un rôle fondamental. Expliquer, décrire, voire justifier les différents programmes et idéaux afin de convaincre les électeurs est une tâche fort difficile qui requiert sans aucun doute la maîtrise de procédés rhétoriques permettant de formuler des discours qui se doivent d'être clairs et efficaces.

Le support de notre recherche est un corpus politique¹ constitué d'interviews radiophoniques et télévisuelles de deux candidats aux dernières élections présidentielles en France, à savoir celles de Ségolène Royal et de Nicolas Sarkozy. Consciente que « c'est [...] le corpus qui fait la théorie »² nous proposons ici une réflexion qui s'inscrit dans la logométrie intégrée. Notre étude est donc à la fois quantitative et qualitative. Les données statistiques permettront d'une part, de définir certaines caractéristiques du discours des deux candidats et d'autre part, d'identifier les modalités de reformulation utilisées par chacun. Ayant constaté une prédilection pour les marqueurs de reformulation paraphrastique, l'étude qualitative portera sur le marqueur « c'est-à-dire », dont notre corpus fournit de nombreux exemples.

¹ Nous remercions Damon MAYAFFRE de l'avoir mis à notre disposition avec les outils nécessaires pour l'exploiter.

² DALBERA, (2002), p.99.

1. Traitement logométrique du corpus

Le traitement automatique du corpus a été fait à l'aide du logiciel de logométrie *Hyperbase*³, qui permet d'effectuer différents calculs statistiques, à savoir des calculs de spécificités, des graphiques de distribution ainsi que la constitution et l'exploitation de listes. Nous ne donnerons ici que les résultats qui nous paraissent pertinents et complémentaires à l'étude qualitative des marqueurs de reformulation.

1.1. Le corpus

Espace d'interaction, les interviews radiophoniques et télévisuelles de notre corpus offrent de nombreux exemples de reformulation ; notamment de reformulation que le locuteur opère sur son propre discours, mais aussi d'« hétéroreformulation »⁴ que le locuteur opère sur le discours de son interlocuteur. Il s'agit d'un corpus clos et représentatif d'un genre médiatique oral, l'interview, autour d'un sujet bien défini, la campagne électorale, et pendant une période limitée, qui débute fin octobre 2006 pour se terminer début mai 2007.

Pour le traitement automatique, nous avons organisé le corpus⁵ en deux grandes parties : S. Royal et N. Sarkozy, et chaque partie a été divisée en quatre sous-parties selon les grandes dates de la campagne électorale.

ROYAL		SARKOZY	
R1	du 17/10/06 : désignation en tant que candidate officielle du PS au 19/03/07.	S1	du 30/10/06 : désignation en tant que candidat officiel de l'UMP au 19/03/07.
R2	du 20/03/07 : publication de la liste officielle des candidats au 8/04/07	S2	du 20/03/07 : publication de la liste officielle des candidats au 8/04/07
R3	du 9/04/07 : début officiel de la campagne électorale au 20/04/07 clôture de la campagne électorale.	S3	du 9/04/07 : début officiel de la campagne électorale au 20/04/07 clôture de la campagne électorale.
R4	du 27/04/07 : ouverture de la campagne électorale du 2 ^e tour des élections au 5/05/07 clôture de la campagne.	S4	du 27/04/07 : ouverture de la campagne électorale du 2 ^e tour des élections au 5/05/07 clôture de la campagne.

³ Le logiciel *Hyperbase*, conçu par Etienne BRUNET, est produit par l'UMR 6039 « Bases, Corpus et Langage » de l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

⁴ Terminologie utilisée par GÜLICH et KOTSCHI, (1987).

⁵ Nous tenons à préciser que les données statistiques se réfèrent au corpus informatisé qui ne comprend que les interventions des candidats. Mais, afin de mieux analyser les interactions, nous avons également étudié une version comprenant les interventions de tous les participants des interviews.

Cette partition réalisée selon des événements extralinguistiques a permis une plus grande souplesse au niveau de l'exploitation des données. Finalement, les parties R1 et S1 se sont révélées les plus intéressantes pour l'analyse fine du marqueur « c'est-à-dire ».

1.2. Quelques données statistiques

On lira dans le tableau ci-dessous les éléments chiffrés donnant une image de la richesse lexicale de chacun de deux sous-corpus.

		occurrences	vocables	vocables / 10.000 mots	moyenne vocables / 10.000 mots
ROYAL	R1	111661	7113	637	840
	R2	47893	4286	895	
	R3	37911	3441	907	
	R4	44054	4057	921	
SARKOZY	S1	81378	5672	696	1619,5
	S2	6332	1398	2208	
	S3	3076	740	2405	
	S4	26523	3101	1169	

La comparaison du nombre d'occurrences et de vocables⁶ du corpus met en évidence que le lexique de N. Sarkozy est plus riche et varié que celui de S. Royal, car tous les 10.000 mots il en énonce 1619,5 nouveaux alors que S. Royal en énonce 840, un peu plus que la moitié.

En outre, le discours de N. Sarkozy se caractérise par une plus grande diversité de stratégies rhétoriques. Ainsi nous avons relevé de nombreux énoncés interrogatifs, souvent des questions rhétoriques, grâce auxquels N. Sarkozy semble simuler un dialogue avec l'auditoire. Il privilégie les énoncés courts, car en moyenne ses énoncés comptent 25,5 mots alors que ceux de S. Royal sont plus longs, s'élevant jusqu'à environ 33,5 mots⁷. Ainsi, le discours de N. Sarkozy se révèle être un discours efficace et entraînant.

⁶ Nombre de mots différents qui apparaissent dans chaque partie.

⁷ En ce qui concerne l'étendue des énoncés des deux candidats, il est intéressant de souligner qu'une étude de D. MAYAFFRE (2007) a permis de trouver quasiment les mêmes résultats : « Lors de ses discours de meeting durant lesquels rien n'est dû au hasard – discours en effet préparés mot à mot, lus ou récités intégralement – Sarkozy prononce en effet des phrases courtes, 30 % moins longues que celles de Royal. Le rapport entre le

Ces premiers résultats nous ont amenée à supposer que S. Royal devait utiliser un plus grand nombre de marqueurs de reformulation, hypothèse qui a été confirmée par le traitement statistique.

2. Les opérations de reformulation

La reformulation est une stratégie cognitivo-discursive qui permet au locuteur de diriger « le processus de l'interprétation que doit effectuer son interlocuteur »⁸.

Afin de mieux cerner les opérations de reformulation, il faut d'abord distinguer deux cas de figure, à savoir que, dans une séquence *X marqueur Y*, l'énoncé *Y* correspond à :

- une reformulation de la part du locuteur sur son propre discours ;
- une hétéroreformulation de la part du locuteur sur le discours de son interlocuteur.

Ces deux fonctions sont partagées aussi bien par les marqueurs paraphrastiques, reliant des énoncés qui entretiennent une relation non-hiérarchique, que par les marqueurs non paraphrastiques, reliant des énoncés qui entretiennent une relation hiérarchique.

Mais pourquoi formuler et reformuler un discours ? Sûrement parce que comme le soulignent Gülich et Kotshi, la reformulation permet au locuteur « de résoudre un certain nombre de problèmes communicatifs : problèmes de compréhension, problèmes concernant la prise en compte de l'interlocuteur, problèmes de menaces potentielles pour les faces des interlocuteurs, etc. »⁹. Il n'est donc pas étonnant que les candidats aux élections présidentielles aient recours à cette stratégie afin de convaincre les électeurs du bien fondé de leurs programmes et de se protéger des éventuelles attaques et critiques de leurs adversaires.

nombre de points (et autre ponctuation forte) et le nombre de mots –rapport qui définit la longueur moyenne de la phrase– montre que Sarkozy s'applique à construire des phrases de 22 mots en moyenne, contre 31 mots à Royal ».

⁸ GÜLICH, KOTSHI, (1983), p.321.

⁹ *Ib.*, p.305.

2.1. « C'est-à-dire » : marqueur polyvalent

En contexte dialogal¹⁰, le marqueur « c'est-à-dire » introduit un énoncé qui correspond soit à une proposition d'explication soit à une demande d'explication¹¹.

Dans le cas de l'explication qui nous intéresse ici, nous limiterons l'emploi du terme « paraphrase » à la paraphrase définitionnelle, linguistique et référentielle¹², qui diffère de la « reprise interprétative »¹³. Ainsi on peut distinguer deux cas de figure, à savoir que « l'énoncé doublon » peut entretenir avec « l'énoncé source »¹⁴ un rapport de nature :

- **synonymique**, le marqueur introduit une **paraphrase** de l'énoncé source :

[1] **Ségoène Royal** : La France a changé surtout, le monde a changé, alors la politique doit changer et c'est pour cela que j'ai fait le choix de cette démarche de *débats participatifs*, **c'est-à-dire** dans lesquels les gens viennent participer et participer au futur projet présidentiel. Je crois beaucoup à l'intelligence collective des citoyens, je crois qu'il y a aussi une crise profonde entre les citoyens et les responsables politiques. [...] (21 janvier 2007, interview télévisée -TF1, 20 h)

L'énoncé doublon correspond à une paraphrase simple qui indique une équivalence sémantique « *débats participatifs* » = « *débats dans lesquels les gens viennent participer* », en précisant dans quel cadre : « *au futur projet présidentiel* ». Toutefois, d'après notre corpus, ce cas de figure auquel on s'attend *a priori* s'avère en fin de compte très rare.

- **quasi synonymique**, le marqueur introduit une **reprise interprétative** de l'énoncé source :

[2] **Nicolas SARKOZY** : Non, si LE PEN dit le soleil est jaune, je ne vais pas être obligé d'arriver en prétendant qu'il est bleu. Personne n'est obligé, je répète d'habiter en France, mais quand on habite en France, *on respecte ses règles*, **c'est-à-dire** qu'on n'est pas *polygame*. (5 février 2007, interview télévisée -TF1, 21 heures)

Cette reprise interprétative fait varier le point de vue énonciatif. Le marqueur introduit ainsi une paraphrase polyphonique où le locuteur répercute deux points de vue sur la même réalité. La quasi synonymie est beaucoup plus fréquente et se décline même dans des nuances qui débordent largement le

¹⁰ STEUCKARDT, NIKLAS-SALMINEN, (sous la dir.), (2005), p.252.

¹¹ Bien qu'ils soient nombreux dans notre corpus, nous ne traiterons pas en détail les emplois de « *c'est-à-dire* » indiquant une demande de précision.

¹² BESSE, (2004), p.104.

¹³ MURAT M., CARTIER-BRESSON B., (1987), p. 6.

¹⁴ Terminologie empruntée à GÜLICH, KÖTSHI, (1983), p.308.

cadre synonymique et se chargent de fonctions argumentatives assez variées.

Ainsi nous proposons un classement des emplois de « c'est-à-dire » (dont le signifié unique correspond à l'explication) selon la fonction dominante, en soulignant néanmoins que ces catégories ne sont pas cloisonnées entre elles, et que dans la plupart des cas les valeurs se superposent, ce qui est d'ailleurs la particularité et la force des marqueurs du discours. Le classement a été établi d'abord selon des critères sémantico-pragmatiques et ensuite selon des critères formels afin de voir si le marqueur permet une expansion et/ou réduction de champ ou de volume de l'énoncé à qui il se réfère.

2.1.1 Les emplois de paraphrase

Dans les emplois synonymiques la valeur de « c'est-à-dire » est de :

1. préciser.

Le locuteur reformule à l'aide de mots plus simples, plus adaptés, et peut également introduire une nouvelle information dans un souci d'exhaustivité. « C'est-à-dire » pourrait être glosé ici par les marqueurs « plus précisément, en d'autres mots ».

La précision opère une sorte d'expansion d'un concept (1.a) :

[3] **Patrick Poivre d'Arvor** : Voilà sur ce sujet des petites et moyennes entreprises.
Ségolène Royal : Alors sur les [...] Ce que j'ai proposé dans le pacte présidentiel, c'est que *les exonérations de charges, de cotisations seront modulées en fonction de la masse salariale dans l'entreprise. C'est-à-dire* que *plutôt que de faire des aides, des exonérations au cas par cas*, qui profitent aussi aux entreprises qui n'en ont pas forcément besoin, *l'aide que je veux donner, c'est aux entreprises qui font un effort et qui justement augmentent leur masse salariale*, parce qu'on est dans du gagnant gagnant [...].(19 février 2007, interview télévisée -TFI -J'ai une question à vous poser)

Le concept d'« *exonérations modulées* » ~~qui~~ correspond ici aux « *aides aux entreprises qui font un effort et qui [...] augmentent leur masse salariale* ».

Mais la précision peut également opérer une sorte de réduction (1.b) :

[4] **Nicolas SARKOZY** : La réponse est oui. Et je peux m'en expliquer... [...] Moi, vous savez, je n'aime pas l'histoire des « golden parachutes » et des parachutes dorés, pourquoi ? Parce que je n'accepte que les grosses rémunérations ne correspondent pas à un gros risque. Si on prend un gros risque, c'est normal qu'on ait une grosse rémunération. Mais on ne peut pas m'expliquer qu'on veut une grosse rémunération avec *un parachute doré, c'est-à-dire une assurance tous risques*. Grosse rémunération, gros

risque, pas de risque, pas de grosse rémunération. [...] (30 novembre 2006, interview télévisée -France 2, A vous de juger)

La métaphore « *un parachute doré* » est réduite à « *une assurance tous risques* », un syntagme plus banal et explicite en même temps.

2.1.2 Les emplois de reprise interprétative

Nous avons organisé les emplois quasi synonymiques de « c'est-à-dire » en 6 sous-catégories.

1. Exemplifier :

[5] **Béatrice SCHONBERG** : Il faut continuer à parler avec les Iraniens ?

Ségolène ROYAL : *Il faut toujours parler avec tout le monde. C'est-à-dire* que si, demain, l'Iran accepte les contrôles sur le nucléaire civil, à ce moment-là, il faut réexaminer les choses. [...] (8 décembre 2006, interview télévisée - 20 h, France 2)

Le marqueur pourrait être glosé ici avec « par exemple », car la reprise correspond à un exemple précis qui sature le contenu sémantique très large du premier énoncé. Précisons que, sémantiquement, la fonction d'exemplification est toujours une réduction.

2. Résumer :

La fonction de résumé implique également une réduction, qui se fait au niveau du champ et/ou du volume d'un énoncé.

[6] **Nicolas SARKOZY** : [...] D'ailleurs j'observe qu'il y a plein de mes amis qui disent, il faut que tu t'en ailles Nicolas, parce que tu vas avoir plein d'ennuis. Des ennuis, pour en avoir, j'en ai. *Alors je vais partir, je partirais quand, eh bien je partirais à partir du moment où il y a un devoir de réserve qui s'impose pour les ministres, c'est-à-dire grosso modo...*

Patrick POIVRE D'ARVOR : Un mois avant l'élection.

Nicolas SARKOZY : Un peu plus d'un mois. (5 février 2007, interview télévisée - TF1, 21 heures)

Quand est-ce que N. Sarkozy quittera ses fonctions de ministre de l'Intérieur ? « *C'est-à-dire grosso modo ...* » qui semble introduire le résumé de l'explication assez vague, donc encore une approximation, interrompue par Patrick Poivre d'Arvor qui, lui, s'empresse de demander la date exacte.

[7] **Ségolène Royal** : Cela, ce sont les citoyens aussi qui vont le dire. Parce que cette campagne, je la conçois en deux étapes. D'abord, *l'étape où l'on écoute, où l'on continue d'écouter*, puisque c'est ce que je fais et ce que font les socialistes depuis six mois. *Écouter pour parler juste, pour agir juste, pour repartir des vrais problèmes des gens et pour y répondre, avec le sentiment que la politique doit changer parce que la France a changé [...].* Alors, nous allons lancer une *campagne participative* pour que tous ceux qui veulent participer, venir dans le projet des socialistes, y apporter des précisions, des idées neuves - n'ayons pas peur des idées neuves - puissent le faire.

Patrick Poivre d'Arvor : **Cela veut dire que...** Participer, cela veut dire proposer et, éventuellement, que vous, vous suiviez ce qu'on vous propose ?

Ségolène Royal : Absolument. **C'est-à-dire**, *il va y avoir cette phase d'écoute jusqu'à fin janvier...* (20 novembre 2006, interview télévisée - 20 h, TF1)

Dans l'exemple ci-dessus on remarquera que d'abord S. Royal s'applique à définir un concept qui lui est cher, à savoir la « *campagne participative* » en soulignant qu'il s'agit « *d'une étape où l'on écoute, où l'on continue d'écouter* ». Mais le sujet de cette interaction est une réalité à double face : « propositions des militants **et** prise en compte de leurs aspirations », ce qui est mis en avant par la demande de précision de Patrick Poivre d'Arvor « *cela veut dire que ... ?* ». S. Royal valide ensuite l'énoncé de son interlocuteur « *Absolument* », mais pourtant ne peut pas s'empêcher de le reformuler à sa façon, ce qui lui permet de rétablir, sous couvert d'équivalence, le point de vue initial : une « *campagne participative* » est une « *étape d'écoute* », reformulation à laquelle elle ajoute une information « *jusqu'à fin janvier* ». Il s'agit là peut-être, d'une stratégie d'évitement pour ne pas valider la phase de prise en compte.

3. Nommer :

Cette fonction de nomination se trouve aussi bien dans le cas d'une réduction que d'une expansion.

[8] **Nicolas SARKOZY** : Tout simplement disons les choses, comme elles sont c'est un point que nous avons de désaccord dans la majorité, dans mon programme présidentiel, ce seront des mesures que je ferais appliquer tout de suite. [...] Alors dernier point, je pense que quand on porte atteinte à un *policier, un gendarme, un conducteur de bus, c'est-à-dire à quelqu'un qui représente la République*, parce qu'ils représentent la République, la peine doit être plus sévère. [...] (30 novembre 2006, interview télévisée - France 2 - A vous de juger)

Cette fonction se réalise ici par une hyperonymie sur l'axe paradigmatique qui permet au locuteur de mettre en avant le rôle des « *policiers, gendarmes et conducteur de bus* » au sein de la République, argument qui justifie son choix de rendre les peines plus sévère. La fonction de nomination peut également correspondre à une hyponymie.

4. Réorienter un argument :

Opération qui permet au locuteur de justifier une conclusion.

[9] **Nicolas SARKOZY** : Bien sûr. Il y a un certain nombre de communautés, dont je ne désignerai pas le nom, dont les femmes vivent à l'écart de la société et trente ans après ne parlent pas le français. Ce n'est pas acceptable. Quelqu'un qui veut *un visa de dix ans*, **c'est-à-dire un visa longue durée**, pour travailler en France, doit s'engager à apprendre le français et à respecter le français. J'ajoute qu'il me semble que nous devons être plus exigeants à l'endroit de ceux qui veulent venir vivre chez nous et travailler chez nous, nous sommes en droit de leur demander de respecter nos lois et d'aimer notre pays. (30 novembre 2006, interview télévisée - France 2 - A vous de juger)

La reprise « *un visa longue durée* » correspond à une réorientation argumentative d'une information neutre « *10 ans* » soulignant le point de vue du locuteur, qui y ajoute son évaluation subjective concentrée sur le complément du nom « *longue durée* » et permettant ainsi d'introduire sa conclusion « la nécessité de s'engager à apprendre le français » quand on veut vivre en France.

5. Modifier les prémisses d'un débat

Cette fonction est bien sûr exclusive aux contextes dialogaux, car le marqueur se trouve en début d'un énoncé-réponse¹⁵.

[10] **Ségolène ROYAL** : Je pense d'abord qu'en effet les Français hésitent, d'abord parce qu'ils sont exigeants, ils ont raison de l'être, ils ont le sentiment peut-être de s'être fait avoir lors des précédents scrutins...

Christine OCKRENT : Y compris quand ils ont donné la victoire à votre famille politique ?
Ségolène ROYAL : **C'est-à-dire** au sens où souvent il y a un décalage entre l'enjeu d'une élection et la capacité ensuite de la politique à régler un certain nombre de problèmes. La deuxième chose c'est qu'ils ont bien senti, moi j'étais frappée par la maturité des Français dans ces débats participatifs, ils ont compris d'abord dans quel état était le monde, ils ont compris ses mutations, ils ont compris qu'au fond l'enjeu de cette élection c'était de savoir si la France allait pouvoir reprendre la main, si la politique avait encore un sens, **c'est-à-dire** quelle est la part de ces mutations internationales, de ces mutations aussi au sein du pays, que l'on était capable de maîtriser et d'orienter, et donc je prends cette incertitude comme une demande de politique. (17 mars 2007 - Ségolène Royal invitée de France Europe Express)

Dans cet exemple d'hétéroreformulation, le marqueur véhicule un refus nuancé de réponse.

¹⁵ Le critère expansion/réduction n'est pas pris en compte pour cette catégorie ni pour la suivante car il n'est pas pertinent.

Ici la reprise interprétative ne correspond pas du tout à une équivalence sémantique, non plus que dans la dernière catégorie (6).

6. Clore une interaction

Le marqueur signale l'intention du locuteur de mettre fin à son discours ou à celui de son interlocuteur :

[11] **Europe 1** : Vous voulez dire que vous ne lui ferez pas plaisir, **c'est-à-dire** que plus on vous attaque, plus vous restez, c'est ça ?

Nicolas Sarkozy : Non, parce que, moi, vous savez, je n'ai pas l'esprit de contradiction... J'assume mes responsabilités de ministre de l'Intérieur garant de la sécurité des Français, jusqu'au moment où je trouve que c'est possible et j'ai dit, que je serai le premier des ministres, à m'imposer des règles que personne ne s'est imposé avant, ni F. Mitterrand, ni J. Chirac, ni V. Giscard d'Estaing, ni aucun autre candidat, **c'est-à-dire** que je ne serai pas ministre de l'Intérieur au moment où démarrera la campagne officielle.

Europe 1 : **C'est-à-dire** le 9 avril ?

Nicolas Sarkozy : **C'est-à-dire** le 9 avril.

Europe 1 : **Cela veut dire que** vous resterez jusque là ?

Nicolas Sarkozy : **Ça veut dire que** pour l'instant je fais mon travail, du mieux que je peux et si j'en juge, pardon de le dire, mais avec quelques résultats. Parce que, pourquoi les socialistes s'énervent ? C'est parce que nous avons obtenu des résultats dans la baisse de la délinquance, et alors ils se disent : "Mais c'est très embêtant. C'est un ministre de l'intérieur qui est efficace, donc il faut qu'il parte, parce que comme ça il sera moins efficace".

Europe 1 : Non, mais ça c'est votre version... (31 janvier 2007, interview radiodiffusée - Europe 1)

Dans cet extrait on assiste à une alternance entre des demandes de précision¹⁶ et des tentatives du locuteur de clore le discours à l'aide d'une reformulation et de deux hétéroreformulations. D'abord de manière assez provocatrice l'intervieweur de *Europe 1* veut savoir à quel moment N. Sarkozy prononcera sa démission : « **c'est-à-dire** que plus on vous attaque, plus vous restez, c'est ça ? », N. Sarkozy riposte alors en expliquant quelle sera la vraie raison de son départ : « **c'est-à-dire** que je ne serai pas ministre de l'Intérieur au moment où démarrera la campagne officielle ». On remarquera que le marqueur « c'est-à-dire » pourrait être glosé ici par « bref ». Mais la tentative de mettre fin à la discussion échoue puisque la demande précision de l'interviewer : « **C'est-à-dire** le 9 avril ? » prend la forme d'une question-relance. Une seconde fois, N. Sarkozy tente de clore le débat par la reprise anaphorique qui transforme l'interrogation en assertion « **C'est-à-dire** le 9 avril. » (laquelle peut donc être glosée par « oui, tout à fait »). Mais la discussion est encore reprise par l'interviewer qui ne semble toujours pas satisfait « **Cela veut dire que** vous resterez jusque là ? ».

¹⁶ Nous considérons ici « c'est-à-dire » et « cela veut dire » comme parfaits synonymes.

Accusé de jouer deux rôles en même temps, celui de ministre et de candidat, N. Sarkozy n'ayant pas pu couper court la discussion va cette fois confisquer la parole et faire dériver le propos sur une attaque contre les socialistes : « **Ça veut dire** que pour l'instant je fais mon travail... ».

2.2. Fréquence de « c'est-à-dire » chez S. Royal et N. Sarkozy

Revenons à quelques données statistiques concernant l'utilisation de « c'est-à-dire » chez S. Royal et N. Sarkozy :

		c'est-à-dire	moyenne « c'est-à-dire » / 10.000 mots			c'est-à-dire	moyenne « c'est-à-dire » / 10.000 mots
ROYAL	R 1	159	14,24	SARKOZY	S 1	41	5,04
	R 2	72	15,03		S 2	2	3,16
	R 3	56	14,77		S 3	1	3,25
	R 4	71	16,17		S 4	5	1,89

Force est de constater que S. Royal surutilise ce marqueur en énonçant en moyenne 15,05 « c'est-à-dire » tous les 10.000 mots, alors que N. Sarkozy ne l'emploie que 3,34 fois tous les 10.000 mots. Dans le sous-corpus R1, nous avons relevé 17 exemples de tour de parole avec deux occurrences du marqueur, 5 avec 3 occurrences, 1 avec 1 occurrence, et même deux tours de parole qui comportent respectivement 4 et 5 occurrences de « c'est-à-dire » !¹⁷

Conclusion

Quantitative et qualitative, cette étude nous a permis d'une part de comparer l'utilisation de la reformulation chez S. Royal et N. Sarkozy et d'autre part de proposer une analyse du fonctionnement de « c'est-à-dire ».

Les deux candidats usent de cette technique discursive avec de nettes différences d'occurrence et d'emploi, ce qui nous induit à conclure que la reformulation n'est qu'un outil rhétorique parmi d'autres et pas forcément le plus efficace. Reformuler permet d'être plus précis, mais un suremploi de

¹⁷ Faute de place, nous ne pouvons pas analyser les exemples comportant plusieurs occurrences du marqueur au sein d'un même tour de parole.

cette pratique, notamment une utilisation en cascade des marqueurs, peut donner lieu à un discours assez compliqué et peut-être peu transparent pour un citoyen moyen. Consciente qu'un classement ne peut pas être exhaustif, nous avons néanmoins voulu mettre en évidence les valeurs dominantes de « c'est-à-dire ». Rarement utilisé pour introduire une paraphrase, ce marqueur signale surtout une reprise interprétative qui correspond à une marque subjective de l'énonciation. Ainsi le degré d'équivalence sémantique varie, en allant d'une équivalence complète jusqu'à une non-équivalence comme le montre l'organisation de notre classement.

Bibliographie

- BESSE H., (2004), *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris, CREDIF-Hatier/Didier
- CHARAUDEAU P., (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- DALBERA J.PH., (2002), « Le corpus entre données, analyse et théorie », *Corpus*, 1, pp.89-105.
- DUCROT O. *et al.*, (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- FLOTTUM K., (1994), « A propos de *c'est-à-dire* et ses correspondants norvégiens », *Cahiers de linguistique française*, 15, pp.109-129.
- GÜLICH E., KOTSCHI T., (1983), « Les marqueurs de reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française*, 5, pp.305-351.
- GÜLICH E., KOTSCHI T., (1987), « Les actes de reformulation dans la consultation "La dame de Caluire" », in BANGE P. *L'analyse des interactions verbales. La Dame de Caluire : une consultation*, Actes du colloque tenu à l'Université de Lyon 2 du 13 au 15 décembre 1985, Berne, Lang, pp.15-81.
- MAYAFFRE D., (2005), (sous la dir.), *Corpus n°4 : Les corpus politiques : objet, méthode et contenu*, Bases, Corpus et Langage – UMR 6039 – ILF, Alessandria, Edizioni dell'orso, <http://corpus.revues.org/>.
- MAYAFFRE D., (2007), « Vocabulaire et discours électoral de Sarkozy : entre modernité et pétainisme », *La Pensée*, n°352, pp.65-80.
- MURAT M., CARTIER-BRESSON B., (1987), « C'EST-A-DIRE ou la reprise interprétative », *Langue française*, 73, fév., pp.5-15.
- ROSSARI C., (1990), « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de linguistique française*, 11, pp.345-359.
- ROSSARI C., (1994), *Les opérations de reformulation*, Berne, Lang.
- ROSSARI C., BEAULIEU-MASSON A., COJOCARIU C., RAZGOULIAEVA A., (2004), *Autour des marqueurs. Réflexions sur l'énonciation et la portée*, Berne, Peter Lang.
- ROULET E., (1987), « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de linguistique française*, 8, pp.111-140.
- ROULET E. *et al.*, (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- STEUCKARDT A., NIKLAS-SALMINEN A., (sous la dir.), (2005), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, PUP.